

DEC160561DR01

Décision portant nomination de M. Stéphane Laigle aux fonctions de responsable du pôle patrimoine et logistique du service mutualisé d'Ile-de-France

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC151171DAJ du 15 juillet 2015 portant modification de la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC151172DAJ du 15 juillet 2015 nommant M. Patrick Mounaud aux fonctions de délégué régional de la circonscription Paris-Villejuif ;

Vu la décision DEC151174DAJ du 15 juillet 2015 donnant délégation de signature à M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu la décision DEC151284DAJ du 15 juillet 2015 relative au service mutualisé entre les délégations du CNRS de la région Ile-de-France ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Stéphane Laigle, Ingénieur de recherche 1^{ère} classe, est nommé, à compter du 1^{er} janvier 2016, responsable du pôle patrimoine et logistique du service mutualisé d'Ile-de-France.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-sur-Seine, le 1^{er} janvier 2016

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Patrick Mounaud



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

T. 01 49 58 33 07